

Démarrage des travaux d'aménagement du secteur 1

en janvier 2019 - Durée : 11 mois



Oppidea réalise les espaces publics de la première phase de l'opération d'aménagement dont : la future prairie fleurie publique qui intégrera les ouvrages de rétention des eaux pluviales du quartier, les voiries d'accès aux premiers îlots de logements et la réfection du sud du chemin de Percin pour renforcer les réseaux et élargir les cheminements piétons.

A la demande de la mairie, tous les travaux sur le chemin de Percin auront lieu pendant les périodes de vacances scolaires, pour limiter les nuisances et perturber le moins possible la circulation. Des flyers d'informations vous seront distribués avant chaque période de travaux.

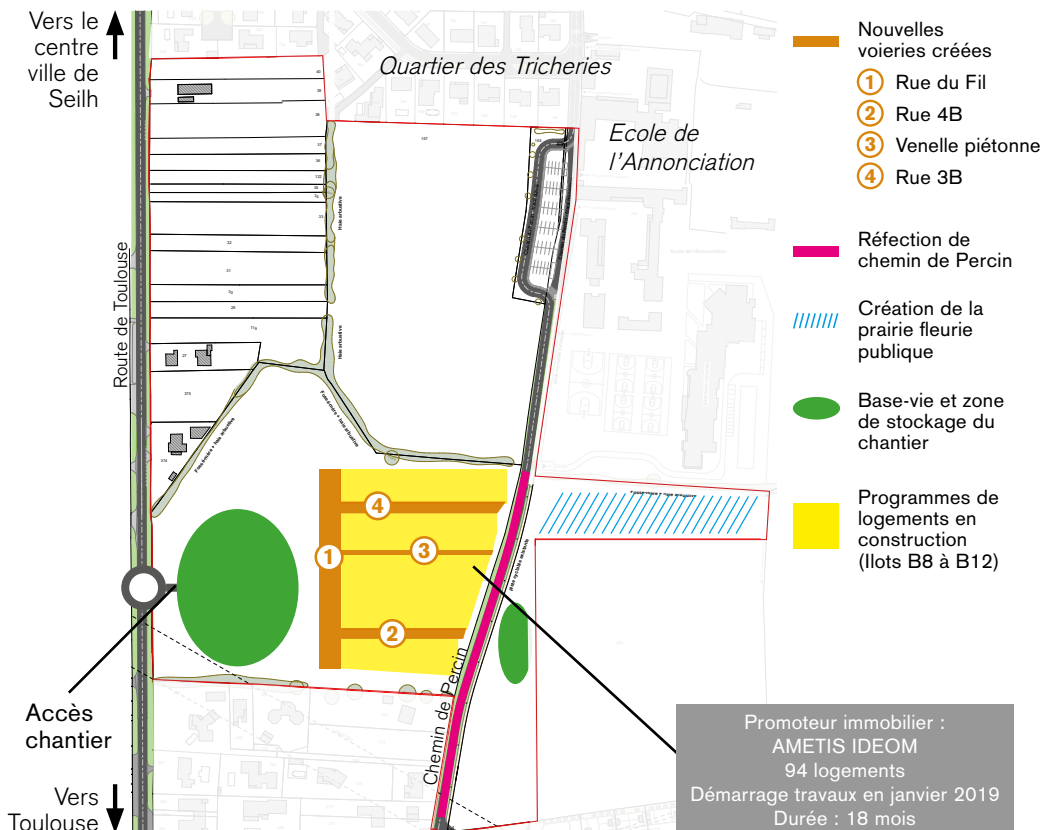
Durant les travaux, nous vous remercions de bien vouloir respecter la signalisation routière mise en place.



En décembre 2018,
le quartier de Laubis a reçu
le label EcoQuartier - phase 1
de la part du Ministère de
la Cohésion des Territoires.

Travaux d'aménagement des espaces publics

- Réfection de la partie sud du chemin de Percin,
- Création de 3 nouvelles voies d'environ 380m (futures rues en zone 30) qui desservent le secteur 1 et les premières résidences,
- Réalisation de la prairie publique, qui constitue un trait d'union entre le quartier et les berges de la Garonne. Cet espace de promenade et de détente intègre des ouvrages de rétention des eaux pluviales du quartier.
- La base-vie de chantier sera installée, en janvier 2019, au droit de la Route de Toulouse. L'accès au chantier se fera depuis le rond-point de la RD2 - Route de Toulouse pour limiter le trafic sur le chemin de Percin.



Tous les travaux engagés sur le quartier Laubis, aussi bien pour les programmes de logements que les espaces publics, respectent la **Charte Chantier Propre**, qui impose aux entreprises les bons gestes à adopter pour un chantier respectueux de l'environnement.

Pour plus d'informations

N'hésitez pas à contacter OPPIDEA au 05 31 48 83 00 (Mme HETTIGER - m.hettiger@oppidea.fr)